



Etaient présents :

- BROQUET Dominique : Représentant du Sivu du bois Machy
- BRUYELLE Jean-Charles : Président de la Commission « Gestion de la ressource »
- CHERIGIE Valérie : Directrice du Sycméa
- DRAIN Blandine : Présidente de la Commission Thématique « Communication »
- JOUVENEL Anthony : Syndicat mixte CM Opale
- LECLERCQ Marcel : Représentant de la commune de Ligny-sur-Canche
- MORMENTYN Annabelle : Agence de l'eau Artois-Picardie
- REGNIEZ Hervé : représentant de l'OFB
- TETARD Ghislain : Président de la CLE
- TINCHON Jean-Marie : Représentant de Boubers-sur-Canche
- VANDENABEELE Dimitry : Représentant du comité départemental du canoë-kayak

Mr LEJEUNE Laurent, représentant de la DREAL, est excusé.

Ordre du jour :

- Introduction
- Tour de table
 - L'état des connaissances du SAGE sur le territoire
 - Rappel sur le SAGE (si besoin)
 - Point sur le SDAGE 2022-2027
- Proposition de stratégie à adopter
 - Propositions d'objectifs de la commission et de la démarche
 - Discussion autour des moyens de communication
- Le site internet du SAGE
 - Le contenu du site
 - Les objectifs

Remarques et discussions :

1. Introduction

Mr TINCHON rappelle que les techniciens et élus ont du mal car il y a une multiplication des documents.

Mr LECLERCQ rappelle qu'il est toujours difficile de communiquer, il faut des documents très concis.

Mr VANDENABEELE indique que le club de ck de Beaurainville touche beaucoup de monde (locaux et touristes) et qu'il faut éveiller/susciter les problématiques des cours d'eau chez le public.

Mr TETARD rappelle que les sigles sont un frein à la connaissance du document. Il faut gérer deux problèmes majeurs en lien avec l'eau, la surabondance et la pénurie. Il faut un discours terre à terre.



Mr JOUVENEL rappelle que la pédagogie est très importante, ainsi que la capacité à s'adapter au public auquel on s'adresse. Le support vidéo de 2/3 minutes est très efficace et permet de capter l'attention sur le sujet.

Mr BRUYELLE attend que la commission communique sur le SAGE car après 10 ans d'approbation, le SAGE n'est toujours pas connu. Les dispositions du SAGE sont plutôt claires mais il faut s'adapter au format juridique.

Mr TETARD rappelle que les termes doivent être expliqués en prenant l'exemple d'une crue décennale.

Mme CHERIGIE indique que l'important est de travailler sur les cibles, le premier niveau de communication est la CLE. Il y aura aussi une consultation du public pour la révision du SAGE

Mr BROQUET indique qu'il est là pour préserver la ressource en eau, informer les abonnés sur leur consommation d'eau

Mme MORMENTYN rappelle qu'elle est ici pour entendre les discussions et prévenir les éventuels dossiers que l'Agence pourrait financer

Mr REGNIEZ rappelle que l'OFB est là en tant qu'appui technique sur les cours d'eau mais aussi en tant qu'accompagnant pour la réglementation.

2. La stratégie

Après discussion, les objectifs ont été revus :

Enjeu n°5 : La cohérence des politiques publiques sur le territoire du SAGE

Objectif 1 : Renforcer les relations entre les commissions thématiques de la CLE

Objectif 2 : Promouvoir le travail de la CLE

Objectif 3 : Améliorer la connaissance du SAGE auprès des acteurs du territoire

Mr BRUYELLE rappelle qu'une fois les dispositions écrites, il faut définir la cible de la disposition.

N°	Objectifs	Orientations	Public	Propositions d'actions
1	Renforcer les relations entre les commissions thématiques de la CLE	Faire le lien entre les commissions thématiques et communiquer sur leur travail	Membres de la CLE	Document synthétique des points débattus après chaque commission thématique
2	Promouvoir le travail de la CLE	Sensibiliser aux problématiques de l'eau	Grand public, Acteurs de l'eau, Presse et usagers	Réunions publiques éducatives, conférence/débat



		Communiquer sur l'avancement de la révision du SAGE	Collectivités	Site internet
			Membres de la CLE	Lettre d'information
3	Améliorer la connaissance du SAGE auprès des acteurs du territoire	Aider les services techniques publics à mieux partager le SAGE	Services techniques, EPCI	Réunion mixte : EPCI, membres représentant l'EPCI, services techniques
			Elus	?

Objectif 1-1 :

Il est proposé de remplacer Brochure par « Document synthétique ».

Objectif 2-1 :

Mme DRAIN rappelle qu'il faut un échange lors de ces réunions. Il faut que l'échange soit dynamique. Il faut que les membres de la commission aient le sentiment d'avoir été entendus

Mr TETARD rappelle l'importance de la notion de partage.

Mr REGNIEZ rappelle l'importance de la presse dans les moyens d'actions.

Mr Bruyelle rappelle que le journal du département est souvent lu. On pourrait penser à mettre un encart sur le SAGE

Mme DRAIN rappelle qu'il faut multiplier les canaux d'informations car on ne peut pas toucher tout le monde sur un canal d'information.

Objectif 2-2 :

Mr TETARD rappelle qu'il faut passer par les adresses mails personnelles des élus.

Mme CHERIGIE rappelle que le Symcécà travaille sur un plan de communication

Mme DRAIN rappelle que les affiches permanentes sont utiles et importantes

Objectif 3 :

Mr TETARD rappelle que le sujet de l'urbanisme est important et qu'il faudra faire un travail de synthèse du SAGE pour les urbanistes.



3. Site internet du SAGE

Mme DRAIN indique qu'il faudrait ajouter les membres des commissions thématiques.

Mr JOUVENEL propose d'écrire « Documents clés » au lieu de « Téléchargement »

Mr REGNIEZ indique qu'un rappel au code de l'environnement et le rappel du caractère opposable au SAGE seraient intéressants

4. Consultation du public

Mme DRAIN et Mr BROQUET sont intéressés pour faire partie du jury.

Prochaine réunion de CT4 :

Nous traiterons le sujet de :

- Synthèse du travail des commissions thématiques
- Comment communique-t-on sur les zones humides ? (Intervention Conservatoire espaces naturels ?)

Fait à _____ Le _____

Madame Blandine DRAIN, Présidente de la commission « Communication » de la CLE